

## 4.5 Description de la variante de projet retenue

La réflexion des différents experts de l'équipe du projet éolien a permis d'évaluer plusieurs scénarios et plusieurs variantes. La variante de projet n°3 a été retenue car cette dernière est le meilleur compromis du point de vue humain, écologique et paysager.

### 4.5.1 Les éoliennes

Le parc éolien sera composé de trois éoliennes de type Vestas V150, Nordex N149, Siemens Gamesa SG145, Enercon E138 ou General Electric GE137. Les aérogénérateurs retenus pour l'évaluation des impacts sont de type V150 du fabricant Vestas, car ce sont ceux qui ont le plus grand rotor ainsi que la hauteur en bout de pale la plus importante.

Leur puissance nominale est de 5,6 MW. Leur hauteur est de 180 m en bout de pale : le mât mesure 105 m et les pales font 74 m chacune.



Photographie 90 : Éolienne Vestas V150 - 5,6 MW.

### 4.5.2 Les aménagements connexes

#### 4.5.2.1 Voies d'accès et plateformes

Les voies d'accès sont en partie des chemins d'exploitation agricoles existants. Ceux-ci devront permettre le passage d'engins de transport et de levage, ils seront donc mis au gabarit et renforcés (largeur de 4,5 m minimum avec un espace minimum dégagé de 5 m au total). Ces pistes représenteront 1 068 mètres linéaires.

D'autres pistes seront créées, notamment les voies d'accès aux éoliennes (environ 559 mètres linéaires). Ces pistes seront constituées de graves et de graviers non traités (GNT) calcaire couleur beige / blanc cassé.

Les plateformes de montage devront également être créées. Chaque plateforme occupe une superficie de 1 750 m<sup>2</sup>, pour une superficie totale de 5 250 m<sup>2</sup> pour 3 éoliennes. Elles sont composées de concassé formé à partir de minéraux et matériaux recyclés.



Photographie 89 : Texture des pistes en concassé calcaire.